****

** Home**

**Programme POTO MITAN**

**Appui à l’Amélioration des Services Publics**

**« Développer l’accès inclusif et territorialisé des citoyennes et citoyens aux services publics »**

**Cahier des charges pour la réalisation de l’évaluation intermédiaire participative du programme d’appui à l’amélioration des services publics**

**Poto Mitan.**

# Table des matières

[Table des matières 2](#_Toc220316552)

[1. Informations sur le projet 3](#_Toc220316553)

[1.1 Contexte et objectifs du projet 3](#_Toc220316554)

[3. Objectifs de l’évaluation intermédiaire participative 5](#_Toc220316555)

[4. Portée de l’évaluation intermédiaire participative 7](#_Toc220316556)

[4.1. Eléments couverts par l’évaluation 7](#_Toc220316557)

[4.2. Critères et questions de l’évaluation intermédiaire participative 8](#_Toc220316558)

[4.3. Principes transverses de l’évaluation 9](#_Toc220316559)

[5. Méthodologie de l’évaluation 11](#_Toc220316560)

[5.1. Assurance qualité 11](#_Toc220316561)

[5.2. Méthodologie proposée 11](#_Toc220316562)

[5.3. Détails des livrables 12](#_Toc220316563)

[6. Plan de travail 13](#_Toc220316564)

[6.1. Calendrier indicatif 13](#_Toc220316565)

[6.2. Profil recherché 13](#_Toc220316566)

[6.3. Contenu des offres 14](#_Toc220316567)

[7. Cadre Logique : 15](#_Toc220316568)

[8. Principales activités 15](#_Toc220316569)

# Informations sur le projet

* 1. Contexte et objectifs du projet

L’État haïtien a adopté en 2012 le Plan Stratégique de Développement d’Haïti (PSDH) avec l’ambition de faire d’Haïti un pays émergent à l’horizon 2030. La question des droits fondamentaux garantis par la constitution de 1987 et la construction d’un État fort, déconcentré, décentralisé sont abordées à travers deux grands chantiers : la refondation sociale pour réduire les inégalités et permettre une meilleure cohésion sociale et la refondation institutionnelle pour une réforme en profondeur de l’Administration publique désormais tournée vers le/la citoyen(ne)-usager(ère). Ce deuxième axe est incarné par le Programme de Modernisation de l’Etat (PME) dans lequel s’inscrit Poto Mitan. Coordonné par l’Office de management et des ressources humaines (OMRH), le PME vise en particulier à améliorer l’accès et la qualité des services publics sur l’ensemble du territoire.

Par ailleurs, un certain nombre d’initiatives citoyennes ont émergé pour mobiliser et engager les populations dans les actions de développement local et dans la participation active à l’amélioration des services publics. Certaines ont été regroupées dans les Makòn (« ensemble » en créole) par le Conseil national de financement populaire (KNFP), d’autres sont accompagnés par l’Office de Protection du Citoyen (OPC).

Le projet Poto mitan et son financement s'inscrivent dans une coopération technique internationale financée par la France son bailleur AFD et son opérateur technique EF. Cette action est encadrée par un accord particulier N° CONVENTION AFD CHT1154 01 X et CHT1154 02

Le programme Poto Mitan se fixe l’objectif général de développer l’accès inclusif et territorialisé des citoyennes et citoyens aux services administratifs et à l’état civil. Il est articulé autour de deux composantes :

* ***Composante 1* :** renforcer l’offre de service public de l’administration publique intervenant, notamment, pour l’état civil et l’identification
* ***Composante 2*:** renforcer l’implication citoyenne pour rétablir une relation de confiance avec l’administration publique et ainsi améliorer la qualité des services publics de l’état civil et de l’identification

Le programme Poto Mitan se structure en particulier autour de quatre sous-objectifs suivants :

* ***Accompagner*** les administrations pour des services de qualité aux usagers, par des actions structurantes au niveau national ;
* ***Contribuer*** à renforcer l’accès équitable aux services publics déconcentrés d’état civil et d’identification, améliorer leur fonctionnement, tout en permettant la prise en compte des besoins spécifiques des femmes ;
* ***Développer*** des relations partenariales entre citoyen(ne)s et administrations pour renforcer la qualité des services et la satisfaction des usagers ;
* ***Renforcer*** les processus de prise en compte des doléances, de la médiation et du contrôle citoyen sur l’effectivité de l’accès aux services.

L’Office de management et des ressources humaines (OMRH), maître d’ouvrage institutionnel, est au centre de la mise en œuvre du Programme de modernisation de l’État et du pilotage de Poto Mitan.

De nombreux acteurs sont également impliqués, tant publics (Ministères de l’Economie et des Finances, de la Culture et de la Communication, de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales, et de la Justice et de la Sécurité Publique), qu’indépendantes (l’OPC) et des acteurs de la société civile (KNFP).

Expertise France assure un rôle d’ensemblier et d’opérateur du programme aux côtés de ces différentes parties prenantes.

Les principales activités réalisées depuis le début du programme et le cadre logique sont présents en annexe.

1. **Organigramme du projet**

*Figure 1: Organigramme du programme Poto Mitan*

La gouvernance du programme Poto mitan est à l’article 6 de la Lettre d'entente relative au partenariat entre l’AFD, l'OMRH, le KNFP, l'OPC et EF, signée en mars 2023. La gouvernance s’exerce à trois niveaux :

***Le comité de pilotage***, articulé avec celui du PME, se réunit selon une fréquence annuelle, pour fixer les orientations stratégiques du programme, valider les plans d'actions annuels, valider la stratégie de communication, lire et adopter les rapports d'activités, valider les audits. Ce comité est composé de l'OMRH, des ministères concernés, du KNFP, de l'OPC, de l'AFD, de l'Ambassade de France, et de l'Expertise France ;

***Le Comité technique***, se réunit selon une fréquence trimestrielle, convoqué par le coordonnateur de l'administration publique de l'OMRH, afin d’assurer le suivi technique, opérationnel et budgétaire, la validation des choix méthodologiques de l'opérateur, le suivi du calendrier d'exécution du Programme, la préparation du comité de pilotage, la coordination de la mise en œuvre opérationnelle du Programme sur le territoire concerné, les retours d'expériences, l'analyse et l'expression des besoins, la coordination des actions de visibilité et de communication. Il est composé de l'OMRH, les institutions signataires de services de qualité à l'usager, du KNFP, de l'OPC, de l'AFD et de l'Expertise France.

***Le groupe de travail territorial est le comité de suivi territorial***. Il se réunit au moins une fois par trimestre, présidé par le délégué, son secrétaire général ou un vice-délégué, afin d’assurer la coordination de la mise en œuvre opérationnelle du programme sur le territoire. Ce comité sera composé du représentant de l'OPC, du représentant de Makòn concerné, de la collectivité locale concernée, des représentants concernés au sein de l'ONI, DGI, DIE, ANH, DINEPA, AGD et de toute administration jugée utile. (cf. Lettre d’entente programme Poto Mitan)

# Objectifs de l’évaluation intermédiaire participative

Compte tenu de l’importance de la mise en œuvre de Poto Mitan, l’évaluation mi-parcours doit être un levier stratégique pour garantir la qualité et l’amélioration continue du programme. Elle devra permettre d’évaluer l’adéquation du programme aux besoins de la maîtrise d’ouvrage ainsi que la performance du programme jusqu’à présent et de proposer des recommandations en la matière.

L’évaluation devra répondre aux principes suivants :

* **Appui à une gestion basée sur les résultats et les changements** : l’évaluation devra fournir des données concrètes et mesurables sur la façon dont les objectifs et les changements ont été atteints.
* **Analyse des causes et des obstacles** : s’appuyant sur les données recueillies, l’évaluation devra permettre d’apporter une compréhension des dynamiques qui ont contribué ou entravé la réalisation des résultats. Étant donné que l’analyse se concentrera sur les facteurs du contexte et les causes opérationnelles, elle mettra en lumière les facteurs qui ont contribué au succès ou à l’échec du programme. Cette compréhension fine est essentielle pour améliorer les performances futures.
* **Identification des problèmes émergents** : L’évaluation offrira une lecture actualisée de la mise en œuvre, mettant en lumière les éventuelles difficultés ou opportunités nouvelles qui n’étaient pas initialement prévues. Elle facilitera ainsi l’adaptation rapide des stratégies et des activités programme.
* **Renforcement du plaidoyer technique et institutionnel et l’engagement des partenaires autour du projet :** Les résultats issus de l’évaluation pourront être utilisés pour nourrir le dialogue avec les partenaires techniques, financiers et institutionnels, justifier les demandes de réajustement ou de soutiens essentiels, et renforcer la légitimité du programme. De plus, il est attendu que ce travail d’évaluation permette également d’améliorer l’engagement de la maîtrise d’ouvrage et des institutions partenaires dans le programme.

De manière générale, l’évaluation mi-parcours devra renforcer l’efficacité, la pertinence et la durabilité de l’intervention de Poto Mitan, en fournissant un éclairage stratégique et opérationnel sur les résultats obtenus et les ajustements nécessaires pour la suite du programme. **Cette évaluation intermédiaire se concentrera sur les effets du programme en matière de renforcement institutionnel des partenaires accompagnés – y compris les premiers résultats de la composante 2 relatifs à la sensibilisation des citoyennes et citoyens sur l’accès aux services publics par le KNFP et l’OPC.**

Une évaluation finale du programme sera réalisée à la fin de celui-ci pour analyser les effets à plus long-termes et notamment sur les bénéficiaires indirects (citoyen.nes/usager.es des services publics, initiatives citoyennes…).

Pour cela, l’évaluation intermédiaire dressera un bilan à mi-parcours avec comme objectifs spécifiques :

* Évaluer la performance globale du programme et réorienter les objectifs si besoin :
* Vérifier la pertinence du projet vis-à-vis des besoins de la maîtrise d’ouvrage et des parties prenantes et de l’évolution du contexte et identifier les besoins couverts et non couverts ;
* Analyser l'efficacité de la gestion du programme ;
* Apprécier la durabilité et identifier les principaux facteurs favorables ou limitants ;
* Au regard de ces résultats, proposer des recommandations de réorientation des objectifs et/ou des cibles du projet.
* Apporter un appui stratégique à la mise en œuvre :
* Formuler des recommandations opérationnelles pour ajuster les choix stratégiques, les procédures, les outils de pilotage et les modalités de mise en œuvre ;
* Ces recommandations pourront s’adresser à toutes les parties prenantes du projet : équipe projet, maîtrise d’ouvrage, autres parties prenantes (ministères, société civile…).
* Analyser l’intérêt ou non de poursuivre l’appui au KNFP dans Poto Mitan
* Apporter un appui opérationnel et stratégique sur le dispositif de suivi-évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA) :
* Réaliser un diagnostic du système actuel de SERA (systèmes et processus de collecte de données, utilisation des données, pertinence du cadre logique, activités de capitalisation) et proposer des recommandations pour améliorer le système.
* Favoriser l’apprentissage et la capitalisation :
* Identifier les facteurs de réussite, bonnes pratiques, obstacles et les pistes d’amélioration en vue de renforcer la qualité des interventions à venir ;
* Produire des analyses étayées par des éléments de preuve, mettant en lumière les relations de cause à effet entre les actions entreprises et les résultats observés.
* Favoriser la participation et l’appropriation du programme par les administrations et acteurs de la société civile partenaires pour la phase 2 du programme :
* Partager l’analyse des résultats sur les premiers résultats du programme avec les structures partenaires et co-identifier à travers des ateliers collaboratifs les leçons apprises, objectifs et plan d’action pour la phase 2 du programme. Des feuilles de route par parties prenantes devront être réalisées à la suite de ces ateliers.
* Préparer l’évaluation finale de Poto Mitan

Cet exercice à mi-parcours devra fournir des recommandations sur l’approche à utiliser lors de l’évaluation finale du projet avec au besoin plusieurs scénarios et objectifs possibles.

Le prestataire devra adopter une approche rigoureuse, méthodique et surtout participative, garantissant à la fois la redevabilité envers les parties prenantes et la production de connaissances utiles à l’orientation stratégique du programme.

# Portée de l’évaluation intermédiaire participative

## Eléments couverts par l’évaluation

L’évaluation intermédiaire portera sur l’ensemble des dimensions pertinentes du programme. Elle couvrira les éléments suivants :

**Période** : de mai 2023 (lancement officiel du programme) jusqu’à la date de l’évaluation intermédiaire participative ;

**Portée thématique :** l’évaluation portera sur l’ensemble des composantes du programme, y compris les volets transversales, genre et de suivi-évaluation. Elle se concentrera sur les effets du projet en matière de renforcement institutionnel et organisationnel ;

**Portée géographique** : L’évaluation couvrira les zones d’intervention actuelles du programme, à savoir :

* Le département du Nord (zone prioritaire),
* Certaines communes ciblées du Nord-Est et de l’Ouest

**Bénéficiaires et parties prenantes :**

* Les administrations publiques signataires de la charte d’engagement,
* Les autres institutions étatiques impliquées dans la mise en œuvre,
* Les organisations de la société civile partenaires,

Les bénéficiaires indirects, notamment les citoyens et citoyennes des zones d’intervention du programme ne seront pas directement interrogées dans le cadre de l’évaluation intermédiaire mais les effets sur ces derniers pourront être analysées par le prisme des retours des administrations et organisations de la société civile – notamment les Makons. De plus, les plus petits Makòns (pas uniquement les dirigeants.es), devront être également interrogés pour comprendre leur niveau de compréhension et d’implication dans le programme, les résultats intermédiaires perçus, ainsi que pour recueillir leur appréciation et leurs recommandations sur le programme, particulièrement la composante 2, essentielle pour la réussite de Poto Mitan. Il s’agira de recueillir leurs ressentis, les difficultés et les attentes des citoyennes et des citoyens en matière d’accès aux services publics.

**Le Comité de pilotage de l’évaluation intermédiaire participative :**

Les parties prenantes du Comité de pilotage seront précisées lors de la réunion de lancement. Ce comité se réunira aux moments clés de l’évaluation avec les acteurs et prestataires (réunion de lancement, réunion de validation de la note de cadrage, restitution des résultats intermédiaires, relecture et commentaires sur les livrables finaux, restitution finale).

Les fonctions principales du comité de pilotage de l’évaluation intermédiaire participative seront :

* De définir les questions d’évaluation et de valider la note de cadrage proposée par le prestataire ;
* De discuter et de commenter les rapports produits par l’équipe d’évaluation. Les commentaires de chaque membre du comité de pilotage seront rassemblés par l’équipe projet, puis transmis à l’équipe d’évaluation ;
* D’assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l’évaluation ;
* D’assurer un bon suivi du plan d’action une fois l’évaluation terminée.

Au-delà du comité de pilotage, un point focal au sein de l’équipe projet Expertise France sera identifié comme l’interlocuteur du prestataire. Il s’assura notamment :

* De faciliter les contacts entre l’équipe d’évaluation et les parties prenantes du projet sollicités dans le cadre de l’évaluation.
* De s’assurer que l’équipe d’évaluation a accès à toutes les sources d’information et de documentation liées à l’action à évaluer.

## Critères et questions de l’évaluation intermédiaire participative

L’évaluation utilisera les critères définis par le Comité d’Assistance au Développement (CAD) de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) dans sa publication. Les questions d’évaluation détaillées ci-dessous ont été développées dans le plan SERA du programme. **Elles devront être revues par l’évaluateur au moment de la phase de démarrage de l’évaluation et seront enrichies et validées par le Comité de pilotage lors de la phase de cadrage.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Questions d’évaluation générales | Critère d’évaluation[[1]](#footnote-1) | Questions évaluatives |
| Le programme répond-il aux besoins réels des parties prenantes ? S’adapte-t-il aux évolutions du contexte haïtien ? | Pertinence | Dans quelle mesure à la fois les objectifs stratégiques du programme et la programmation des activités correspondent aux besoins des usagers/ bénéficiaires / institutions ?  Dans quelle mesure ceux-ci demeurent pertinents même si le contexte évolue ? |
| Comment les interventions sont complémentaires avec celles d’autres acteurs ou politiques publiques ? Quelle est la valeur ajoutée de Poto Mitan ? | Cohérence | Dans quelle mesure l’intervention adhère aux normes des administrations et apporte une valeur ajoutée dans le secteur tout en évitant le chevauchement des activités ?  Il s’agira de vérifier la complémentarité, l’harmonisation et la coordination avec d’autres acteurs. |
| L’intervention atteint-elle ses objectifs (en matière de réalisations et d’atteinte de résultats et changements) ?  Quels sont les premiers changements auxquels contribue le programme, notamment en matière de renforcement institutionnel et organisationnel des structures accompagnées ? Quels facteurs expliquent les écarts ? | Efficacité | Dans quelle mesure le programme a mis en œuvre les activités prévues ?  Dans quelle mesure les objectifs et résultats du programme sont en train d’être atteints ou sont atteints ? Quels sont les facteurs qui expliquent les écarts avec les objectifs ?  *Exemples de questions à traiter :*  *Composante 1 : En quoi le projet contribue au renforcement de capacités des structures appuyées (OMRH, administrations signataires…) et quels sont les changements opérés depuis le début du programme ?*  *Quels sont les changements à réaliser sur la suite du programme ? Dans quelle mesure le programme appuie la coordination entre l’administration centrale et l’administration déconcentrée dans le département du Nord et une partie du département du Nord-Est ?*  *Composante 2 : En quoi le programme renforce-t-il le rôle de la société civile dans le dialogue avec l’administration et dans la sensibilisation aux services publics ?*  *Comment le programme renforce le suivi et l’évaluation indépendante de l’action publique déconcentrée et des CRDLI dans le Nord ?*  *Quels sont les premiers résultats de la composante 2 qui pourraient servir de levier pour créer/renforcer le dialogue entre la société civile et l’administration ?*  *Quels sont les effets des première initiatives mises en œuvre par le KNFP et l’OPC ? Quelles leçons peut-on en tirer pour la suite du projet ?* |
| Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ? | Efficience | Les ressources humaines, techniques et financières mobilisées sont-elles utilisées de manière optimale au regard des résultats obtenus ? Sont-elles suffisantes pour réaliser les objectifs restants ? |
| Les bénéfices et changements seront-ils durables ? | Durabilité | Dans quelle mesure les changements sont susceptibles de perdurer ? Sous quelles conditions les acquis institutionnels et partenariaux sont-ils susceptibles de perdurer ? Quels sont les besoins des parties prenantes à combler pour permettre la durabilité des changements ? En quoi les premiers résultats observables sur le terrain correspondent-ils aux indicateurs initialement définis ? |

## Principes transverses de l’évaluation

Pour garantir la qualité, la pertinence et l’utilité de cette évaluation, certains principes transversaux devront être intégrés à chaque étape du processus :

* **Genre**

L’égalité entre les femmes et les hommes est au cœur de la démarche du programme Poto Mitan. Conformément à la Politique Nationale d’Égalité Femme-Homme et aux orientations du PME, l’évaluation devra intégrer la question du genre de manière transversale. Cela implique de :

* Prendre en compte les dynamiques de genre dès la conception de la méthodologie (ex. : choix des indicateurs, formulation des questions d’évaluation),
* Veiller à un échantillonnage représentatif, incluant des voix diverses, notamment celles des femmes et des jeunes, en situation de handicap…
* Désagréger les données par sexe, par zone géographique et par tranche d’âge autant que possible,
* Analyser comment les enjeux de genre (accès équitable aux services, contraintes sociales, besoins différenciés…) influencent ou sont influencés par les actions du programme,
* Formuler des recommandations sensibles aux expériences différenciées selon le genre.
* Organiser des rencontres non mixtes lorsque nécessaire, pour faciliter la prise de parole des femmes sur les réalités sensibles de l’offre des services publics

Cette approche sera menée en lien étroit avec les orientations définies au niveau national, en collaboration avec le ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), et à travers les pratiques adoptées par les institutions signataires de la charte d’engagement.

* **Participation**

L’évaluation doit donner la parole à toutes les parties prenantes : non seulement le bailleur et opérateur mais encore les administrations publiques, représentants.es de la société civile, bénéficiaires directs et indirects. L’approche retenue devra favoriser une participation active et inclusive à chaque étape : collecte des données, ateliers de restitution, validation des résultats, etc. Cela permettra de mieux comprendre les perceptions, les besoins et les attentes des acteurs concernés.

* **Territorialité**

Le programme Poto Mitan vise à rendre les services plus accessibles et qualitatifs sur la totalité du territoire. Une attention particulière devra être portée dans l’évaluation à la prise en compte. Cela inclut :

* Une collecte de données permettant de recueillir les retours des organisations et personnes couvrant le territoire d’action du programme (tant du milieu urbain que rural)
* Une analyse de la pertinence des activités du programme et de son efficacité sur les différents territoires de mise en œuvre.
* **Éthique**

L’évaluation devra être conduite dans le respect des principes éthiques portés par Expertise France. Cela inclut :

* Le respect des personnes et des communautés impliquées,
* La confidentialité des données recueillies,
* La transparence dans les démarches et les analyses,
* L’indépendance du jugement évaluatif.

L’évaluateur ou l’équipe d’évaluation devra s’engager à respecter la Charte Éthique d’Expertise France[[2]](#footnote-2), en adoptant une posture responsable, bienveillante et rigoureuse tout au long de la mission.

# Méthodologie de l’évaluation

Le processus d’évaluation devra se dérouler selon le schéma suivant, en respectant les différentes phases de mise en œuvre :

## Assurance qualité

Le prestataire sélectionné devra proposer dans son offre un cadre d’assurance et de contrôle de la qualité de l’évaluation tout au long du processus. Ce cadre sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage. Le prestataire devra être basé dans le pays, préférentiellement sur les zones d’intervention du programme.

## Méthodologie proposée

L’évaluation adoptera une approche **participative et pragmatique**, alliant **analyse documentaire, entretiens ciblés et ateliers collaboratifs**, dans une logique d’**apprentissage et d’aide à la décision**. Le prestataire pourra proposer des adaptations à la méthodologie proposée dans son offre technique.

##### **Phase 1 – Cadrage**

* Revue documentaire des rapports et cadre logique ;
* Entretiens de cadrage avec l’équipe projet, en centrale, dans le pays et sur le terrain, AFD et partenaires clés ;
* Formulation des questions évaluatives et élaboration de la note de cadrage méthodologique.  
  Livrable : Note de cadrage et support de présentation de l’atelier de restitution et validation de cette note cadrage.

##### **Phase 2 – Collecte des données**

* Entretiens semi-directifs (La délégation du Nord et du Nord-Est, l’ONI, l’ANH, la DGI, la DIE, l’AGD, la DINEPA, le KNFP, l’OPC, EF et AFD, échantillon de Makon) ;
* Analyse des données de suivi ;
* Si jugé pertinent questionnaire court en ligne pour les partenaires institutionnels (auto-évaluation institutionnelle du renforcement) et les Makons
* Des Focus groups pourraient être organisés (Makons) Livrable : Note de synthèse intermédiaire.

##### **Phase 3 – Analyse et restitution**

* Triangulation des données et analyse des effets ;
* Réalisation d’au moins trois ateliers conduisant à l’élaboration de feuilles de route institutionnelles pour la suite du projet [à préciser lors du démarrage de l’évaluation : Nord / Cap-Haïtien / Port-au-Prince].
* Restitution du rapport intermédiaire auprès des parties prenantes et validation des recommandations ;
* Appui à la révision du dispositif de S&E (atelier de travail avec l’expert SERA du projet)  
  Livrables : Rapport provisoire et rapport final incluant une synthèse et un plan de suivi des recommandations.

## Détails des livrables

Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l’équipe d’évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en français.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Contenu principal | # de pages max. | Echéance et date estimative |
| Livrable 1 Rapport de démarrage/cadrage | * Reconstitution de la logique d’intervention/théorie du changement * Revue documentaire préliminaire * Questions évaluatives * Méthodologie : méthodes de collecte quantitatives et qualitatives, échantillon * Matrice d’évaluation * Plan de travail détaillé final * Répartition des rôles et responsabilités de l’équipe d’évaluation * Outils de collecte de données (questionnaires, guides d’entretien) | 25 pages maximum  + annexes | 1 mois après le démarrage (mars 2026) |
| Livrables 2  Collecte de données | * Compte-rendu des entretiens * Compte-rendu des ateliers * Base de données si questionnaire | / | Mois 2 et 3 (avril-mai 2026) |
| Livrable 3  Présentation des résultats préliminaires | * Présentation PowerPoint de la restitution des conclusions préliminaires lors d’une réunion à la fin de la phase de collecte * Analyse de la fiabilité et l’étendue des données récoltées |  | Fin du mois 3 (mai 2026) |
| Livrable 4  Rapport intermédiaire puis finalisé | Un rapport comprenant :   * Déroulement de la méthodologie : activités réalisées, difficultés rencontrées, mesures d’atténuation adoptées, cadre analytique utilisé pour l’analyse des données * Réponses aux questions d’évaluation * Bonnes pratiques et leçons apprises du programme * Diagnostic sur le système SERA en place et recommandations en la matière * Recommandations * Cadre logique révisé si besoin * Section sur la capitalisation, bonnes pratiques et leçons apprises du programme * Résumé analytique de 2 pages | 50 pages + annexes | Mois 4 (juin 2026) |
| Livrable 5  Présentation des résultats finaux | Présentation PowerPoint de la restitution des résultats finaux | A définir | Fin du mois 4 (juin 2026) |

# Plan de travail

## Calendrier indicatif

Le processus d’évaluation aura lieu de février à juin 2026.

## Profil recherché

Le contrat pourra être composé d’évaluateurs.trices indépendants.es se faisant représenter par une personne morale ou pourra être une agence d’évaluateurs.trices. L’équipe d’évaluateur.trices devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d’évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.

Il est essentiel que les membres mobilisés correspondent bien à ceux présentés dans l’offre technique. Une attention particulière sera portée à l’équilibre femmes-hommes au sein de l’équipe d’évaluation. La présence d’une spécialiste en genre au sein de l’équipe est considérée comme un atout.

**Ancrage territorial**

Une connaissance fine du contexte haïtien est indispensable. L’évaluateur.trice ou au moins une partie de son équipe devra être basé en Haïti, de préférence dans l’une des zones d’intervention du projet Poto Mitan (Nord, Nord-Est ou Ouest), afin d’assurer une collecte de données en présentiel auprès des parties prenantes locales.

**Compétences et qualifications attendues**

**Profil 1 : Expert.e principal.e**

* Diplôme universitaire de niveau master (ou équivalent) en sciences sociales, développement, sciences politiques ou dans un domaine connexe ;
* Maîtrise solide des méthodes et outils d’évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs ;
* Au moins 8 ans d’expérience dans l’évaluation de projets de développement, en particulier dans des contextes complexes et sur des problématiques d’accès aux services publics ;
* Expérience dans des projets impliquant plusieurs parties prenantes, notamment des institutions publiques et des organisations de la société civile ;
* Bonne connaissance des dynamiques institutionnelles haïtiennes, notamment au niveau local et déconcentré ;
* Une expérience en renforcement des capacités et en accompagnement de structures publiques locales est fortement appréciée ;
* Sensibilité aux enjeux transversaux du programme, notamment la gouvernance locale, la transparence, l’inclusion sociale et l’égalité de genre ;

**Profil 2 : Expert.e d’accompagnement**

* License en Economie et Statistiques, en administration et sciences sociales (ou équivalent)
* Connaissances des enjeux de l’administration publique haïtienne et expériences en ingénierie sociale et communautaire ;
* Expérience avérée d’au moins cinq (5) ans dans la conduite d’entretiens, de groupes de discussion, de collectes et d’analyse de données quantitatives et qualitatives sur le terrain et dans l’analyse de ces données ;
* Excellentes capacités de synthèse et de rédaction, avec une aptitude à produire des livrables clairs, structurés et orientés vers l’action ;
* Parfaite maîtrise du français, à l’écrit comme à l’oral. La compréhension du créole haïtien est un atout important pour les interactions sur le terrain.

## Contenu des offres

Les offres devront inclure :

* **Une offre technique** : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l’équipe d’évaluation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail détaillé, cadre d’assurance et de contrôle de la qualité, répartition des rôles et responsabilités) ;
* **Une offre financière** : budget global de l’évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d’intervention par intervenant et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport (international et local), frais logistiques ; avec propositions de modalités de paiement.

# Cadre Logique :



# Principales activités

Depuis le lancement officiel de Poto Mitan à la fin du mois de juin 2023, les activités suivantes ont été réalisées :

* 5 institutions signataires ont été accompagnées dans la rédaction de leurs plans sectoriels de déconcentration assortis de feuilles de route, dans la réalisation d’un audit de la fonction accueil incluant des recommandations et dans la conduite d’une étude sur la structuration du cadre fonctionnel et normatif pour une meilleure délivrance des services ;
* Le processus de mise à exécution des recommandations de ces rapports a été lancé avec les points focaux dans leur administration respective depuis le mois d’août et devra être porté aux autorités politiques par les travaux de la commission thématique en amont du symposium national sur les thématiques d’état civil, d’identification et d’identité ;
* Une visite d’études au Bénin (9 au 16 septembre) a été réalisée ayant pour vocation de former et de renforcer les rapports finaux d’expertise court terme sur la fonction accueil, la déconcentration des services, le protocole de gestion de la chaine des services d’état civil, d’identification et d’identité avec la participation des administrations de métiers Etat civil, Identification, Identité ;
* Des actions de communication publique ont été réalisées autour des activités du projet impliquant les institutions signataires aussi bien que les partenaires notamment le KNFP (activité 1.3.9) ;
* L’acquisition des matériels pour équiper les unités mobiles sont en cours de déploiement ;
* Les travaux sur les 5 thématiques (structure, accueil, enveloppe énergétique, énergie et connectivité) ont bien démarré dans le cadre de l’exécution des activités 1.3.4, 1.3.5, 1.3.6 ;
* Un soutien technique de l’Etat avec la contribution de Poto Mitan au renforcement de la délégation départementale du Nord et du Nord est : Deux cadres de l’administration centrale affectés comme points focaux de Poto Mitan (Activité 1.2.1 1.2.2)
* Des actions de renforcement de la coordination départementale de l’OPC ont été engagées et conduites par la Direction générale et la coordination des présences territoriales qui transfèrent désormais toutes les compétences et responsabilités à la direction départementale Nord ;
* Un support technique de l’équipe projet à l’OPC sur les outils, les fiches techniques, le suivi éval/logiciel Pythéos, la communication publique, les outils de gestion financière et de passation de marchés publics
* Formation des agents des Makon (environ 30) durant 5 semaines autour de 8 modules (plaidoyer, élaboration des plans d’action des makon, montage des makon des arrondissements, stratégie de financement des makon).

A noter que depuis la clôture du dernier atelier SERA (19 juillet 2025), l’alimentation du logiciel de suivi et d’évaluation du Programme est devenue systématique. Le chef de projet a institué en accord avec les points focaux du comité technique des séances de travail dénommées « vendredi du Pytheos » réunissant les responsables de suivi des institutions signataires et co-animées par l’expert suivi-évaluation du projet et le consultant en charge de l’opérationnalisation du logiciel Pytheos.

1. https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm [↑](#footnote-ref-1)
2. https://www.expertisefrance.fr/documents/20182/426622/Charte+%C3%A9thique+d%27Expertise+France.pdf/f3a8bbf4-f363-4637-a16e-6a1e7c638dc2 [↑](#footnote-ref-2)